



PORNICHET AIKIDO CLUB

2023 - 2024

1^{ère} INSCRIPTION

REINSCRIPTION

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : [][][][][][][][][]

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

TELEPHONE : Domicile :

Mobile :

e – mail (LISIBLE SVP):

Le fait d'avoir votre e mail permet de faciliter la diffusion des informations émanant du club.

Renseignements concernant la pratique de l'aïkido. (Si vous n'êtes pas débutant.)

GRADE : (cocher la case correspondante)

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème
KYU						
DAN						

Année du début de pratique :

Année du dernier grade :

Je suis licencié dans un autre club FFAAA

Je suis licencié dans un club d'une autre fédération

Le à Signature

Les informations sont destinées au seul usage du club et de la fédération à laquelle il est affilié.

Pièces à joindre à la demande d'inscription :

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'aïkido
- La demande de licence signée (**à remplir sur place**).....
- Le règlement de l'inscription par chèque bancaire **88 euros (-18 ans) ou 108 euros**....
- 1 enveloppe timbrée aux noms et adresse du pratiquant (**si pas d'adresse mail**)...

En cas de renouvellement de licence ou d'inscription au club en étant déjà licencié :

Le certificat médical peut être remplacé par une **attestation de santé fédérale** dûment remplie datée et signée après avoir complété le questionnaire de santé fédéral (Documents téléchargeables sur le site du club). **Attention un certificat médical est obligatoire tous les trois ans et en cas de passage de grade Dan.**

Autorisation parentale pour les pratiquants mineurs (À compléter ci-dessous)

Je soussigné(e)

autorise mon fils ou/et ma fille à pratiquer l'aïkido.

Le, à Signature

Les enfants sont sous la responsabilité du club pendant la seule durée du cours dispensé par l'enseignant. Il est donc demandé aux parents ou répondants d'accompagner les enfants sur les trajets aller et retour domicile – complexe sportif, et de s'assurer sur place de la présence de l'enseignant avant le cours afin d'éviter de laisser les enfants sans surveillance.